BULLETIN D'INFORMATION N°1

Rougemontier, juin 2020

UNE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE ELUE

Le 25 mai dernier avait lieu l'élection du Maire et de ses Adjoints depuis les élections municipales du 15 mars 2020. Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe :

Philippe ROBILLOT
Maire

Bernadette ALLAIN
1ère adjointe

Joël DE WULF
2ème adjoint

Anita CACAUX
3ème adjointe

André-Joseph PERDRIX

Sabine GODEFROY

François DELAVOIPIÈRE

Clémentine LIARD

Paul CHENU

Jacqueline LEROY

Sébastien BLOTTIÈRE

Agnès YON

Cyrille LEREFAIT

Dominique DUVAL

Jean-Claude EUDE

DISTRIBUTION DE MASQUES

Dans notre commune, quelques personnes de bonne volonté se sont accordées pour réaliser des masques grands publics au profit des habitants de Rougemontier. Après avoir récupérer la matière première, place à la couture pour les petites mains.
260 masques ont été réalisés et proposés à nos ainés et au personnel communal. **Merci à tous pour votre mobilisation !**

La distribution se poursuivra avec les masques offerts par le Département de l'Eure et par une commande passée par la municipalité.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE SUR NOTRE COMMUNE

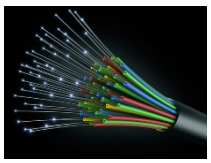

Les travaux pour le déploiement de la fibre optique vont bientôt démarrer. Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent un entretien.
Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.

Nous vous remercions de bien vouloir veiller à ce que vos arbres et vos haies soient élagués afin de permettre le bon déroulement des travaux. Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter la mairie qui pourra vous transmettre les coordonnées d'élagueurs.

MAIRIE DE ROUGEMONTIER

6 rue de la Mairie

Permanences :

- Les mardis
  de 16h30 à 18h30
- Les jeudis
  de 16h30 à 18h30

Tél : 02 32 57 31 65

mairie.rougemontier@wanadoo.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
Année 2020

Rougemontier participe à la campagne départementale des villes et villages fleuris et a obtenu le prix du Conseil Départemental hors concours.

Nous vous invitons (nombreux) à vous inscrire au concours organisé par votre commune.

Vous pouvez participer dans les catégories suivantes :
- Jardin visible de la rue,
- Commerce,
- Ferme fleurie.

Deux passages seront effectués, le premier avant le 14 juillet 2020 et l'autre après le 15 août 2020

Les inscriptions doivent se faire auprès du secrétariat de Mairie avant le **28 juin 2020**.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020
COUPON REPONSE A RETOURNER : EN MAIRIE / PAR MAIL / PAR TELEPHONE AVANT LE 28 JUIN 2020

Nom : ..... **Prénom** : .....

Adresse :.....

Catégorie : *(cocher la case qui vous correspond)*

☐ Jardin visible de la rue ☐ Commerce ☐ Ferme fleurie